

**Municipalité de  
Saint-Camille-de-Lellis  
Province de Québec**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 2e jour d'août 2010, à 19h30 heures à la salle municipale.

**1.0 et 2.0** Après la prière d'usage, ce fut l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers suivants:

**Mme Hélène Bergeron;  
Mme Thérèse Blanchet;  
M. Marcel Vermette;  
M. Marcel Bégin;  
M. Jocelyn Pouliot;  
M. Serge Boutin;**

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de M. **Adélarde Couture, maire.**

La Secrétaire-Trésorière & Directrice Générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

**3.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** l'on accepte l'ordre du jour tel que lu et modifié;

**ADOPTÉE, (résolution no.168-08-10)**

- |      | <b>Prière;</b>   | <b>Réunion du 2 août 2010</b> |
|------|--|-------------------------------|
| 1.-  |  |                               |
| 2.-  | Appel des présences;   |                               |
| 3.   | Acceptation de l'ordre du jour;  |                               |
| 4.-  | Acceptation du procès-verbal du 5 juillet 2010;  |                               |
| 5.-  | Suivi au procès-verbal;  |                               |
| 6.-  | Acceptation des comptes à payer inscrits sur la feuille no.08-10;                                  |                               |
| 7.-  | Bail de location (anciennement : Couture et Boutin) et location d'un bac en métal;                 |                               |
| 8.-  | Résolution, refinancement du prêt 7 de l'assainissement des eaux usées;                            |                               |
| 9.-  | Résolution, conciergerie édifice municipal;  |                               |
| 10.- | Résolution, demande d'appui des municipalités avoisinantes pour notre projet « Place du village »; |                               |
| 11.- | Demande, Club Quad Massif du Sud aux Frontières (VTT, droit de passage);                           |                               |
| 12.- | Résolution, appel d'offres, déneigement des trottoirs et cours;                                    |                               |
| 13.- | Demande, souper-bénéfice, Radio-Bellechasse;   |                               |
| 14.- | Résolution, demande d'une rencontre avec « Les Activités Populaires Lellis Inc. »;                 |                               |
| 15.- | Réparation de la niveleuse;  |                               |
| 16.- | Résultats provisoires – Festi-Quad;  |                               |

- 17.- Lettre de commandite – Fête des enfants;
- 18.- Suivi du projet de la route 204;
- 19.- Rapport des responsables de comités, des secteurs & du maire :  
A-Membres des comités;  
B-Voirie;  
C-Incendie;  
D-Aqueduc et égout;  
E-Administration;  
F-Maire.;
- 20.- Correspondance;
- 21.- Varia: A)  
B)  
C)  
D)
- 22.- Question(s) de l'assistance;
- 23.- Levée de l'assemblée;

#### **4.0 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2010**

**ATTENDU QU'IL** y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARCEL VERMETTE, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES), QUE** le procès-verbal du 5 juillet 2010 soit adopté, signé tel que présenté.

**ADOPTÉE, (résolution no.169-08-10)**

#### **5.0 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Séance d'information – règlement sur les forêts privées**

M. Adélarde Couture mentionne qu'environ 200 personnes ont assisté à la séance d'information qui s'est tenue à Ste-Rose relativement aux modifications du règlement sur les forêts privées.

##### **Analyse du sol – maison de Tedo enr.**

Les tests de sol ont été faits par Inspec-sol, les résultats préliminaires seront connus sous peu.

#### **6.0 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER 08-10**

**ATTENDU :** la liste des comptes numéro 08-10 préparée par Madame Nicole Mathieu, g.m.a., directrice générale, en date du 2 août dans laquelle figure tous les comptes à accepter au montant de 69,830.76\$.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL VERMETTE, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE** l'on adopte les comptes mentionnés sur la liste 08-10 tels que présentés. Le total des comptes pour **AOÛT 2010 s'élève à : 69,830.76\$.**

**QUE** la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste numéro 08-10.

<b>Liste des comptes</b>		
	<b>Payés en juillet 2010</b>	No. du chèque
1-	100,00 \$	Ch.1000370
2-	23,88 \$	Ch.1000371
3-	64,07 \$	Ch.1000372
4-	1 179,83 \$	Ch.1000373
5-	50,00 \$	Ch.1000374
6-	498,17 \$	Ch.1000375
7-	60,00 \$	Ch.1000376 Annulé
8-	90,00 \$	Ch.1000377
9-	7,85 \$	Ch.1000378
10-	322,04 \$	Ch.1000379
11-	120,00 \$	Ch.1000380
12-	19,43 \$	Ch.1000381
13-	90,63 \$	Ch.1000382
14-	87,68 \$	Ch.1000383
15-	84,38 \$	Ch.1000384
16-	32,68 \$	Ch.1000385
17-	52,00 \$	Ch.1000386
	60,00 \$-	
	<b>2 822,64 \$</b>	
<b>Liste des comptes à</b>		
	<b>accepter 2 août 2010</b>	No. de chèque
18-	551,48 \$	Ch.1000387
19-	24 986,20 \$	Ch.1000388
20-	24,00 \$	Ch.1000389
21-	290,00 \$	Ch.1000390
22-	733,69 \$	Ch.1000391
23-	5 377,32 \$	Ch.1000392
24-	235,91 \$	Ch.1000393
25-	1 485,20 \$	Ch.1000394
26-	18,49 \$	Ch.1000395
27-	86,91 \$	Ch.1000396
28-	2 212,36 \$	Ch.1000397
29-	230,83 \$	Ch.1000398
30-	892,00 \$	Ch.1000399
31-	103,29 \$	Ch.1000400
32-	5 482,83 \$	Ch.1000401
33-	63,00 \$	Ch.1000402
34-	24,08 \$	Ch.1000403
35-	12,04 \$	Ch.1000404
	<b>42 809,63 \$</b>	

<b>GRAND TOTAL DES SALAIRES DE JUILLET 2010</b>	<b>15 196,28 \$</b>
---	---------------------

FEUILLE 08-10		
Listes des comptes à		
ajouter, août 2010 :		No. Chèque
36-	294,10 \$	Ch.1000405
37-	51,93 \$	Ch.1000406
38-	321,69 \$	Ch.1000407
39-	28,38 \$	Ch.1000408
40-	64,07 \$	Ch.1000409
41-	375,87 \$	Ch.1000410
42-	5 712,84 \$	Ch.1000411
43-	13,49 \$	Ch.1000412
44-	1 082,47 \$	Ch.1000413
45-	1 057,37 \$	Ch.1000414
	<b>9 002,21 \$</b>	
	<b>69 830,76 \$</b>	

**Je soussignée, Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale, certifie que la municipalité de Saint-Camille possède les fonds nécessaires au paiement des comptes du mois d'août 2010.**

---

**Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale  
(résolution no. 170-08-10)**

**7.0 BAIL DE LOCATION (ANCIENNEMENT : COUTURE ET BOUTIN)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille a reçu une demande de la compagnie Multi-Segments et de son président, M. Jimmy Baillargeon qui désire louer un espace dans l'immeuble du 16, rue du Couvent, (ancienne usine de couture);

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance du contenu de la demande et qu'ils sont d'accords avec l'idée de louer une partie de l'immeuble avec une formule « bail de location ».

**CONSIDÉRANT QUE** l'immeuble est d'une dimension de 259 mètres carrés, et que l'espace disponible pour la location représente 209 mètres carrés, tel qu'indiqué au croquis ci-joint. Tous les détails de l'entente sont contenus dans le bail de location.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE BOUTIN, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille accepte de louer un espace de 209 mètres carrés dans l'immeuble situé au 16, rue du Couvent. Le bail de location sera d'une durée de 24 mois, du 1<sup>er</sup> août 2010 au 1<sup>er</sup> août 2012, et le bail est fait en considération d'un loyer annuel correspondant au coût annuel de la facture d'électricité.

**QUE** toutes les modalités de l'entente sont contenues dans le bail de location, et l'on autorise la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à signer pour et au nom de la municipalité de St-Camille ce document.

**ADOPTÉE, (résolution no. 171-08-10)**

**8.0 RÉSOLUTION, REFINANCEMENT DU PRÊT 7, ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Camille doit refinancer un montant de 203,700\$ relatif au prêt no. 7 échéant le 22 novembre 2010;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de Saint-Camille souhaite négocier de gré à gré avec la Caisse Populaire Saint-Camille-St-Just-Saint-Magloire le refinancement du prêt no. 7;

**ATTENDU QUE** La Municipalité de Saint-Camille doit négocier le taux du refinancement, à la date fixée par le MAMROT, qui est le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille accepte de négocier de gré à gré avec la Caisse Populaire Saint-Camille-Saint-Just-Saint-Magloire, le refinancement du prêt no.7, au montant de 203,700\$ échéant le 22 novembre 2010.

**QUE** l'on autorise le maire, Monsieur Adélarde Couture, et la directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille tous les documents relatifs à ce refinancement.

**ADOPTÉE, (résolution no. 172-08-10)**

**9.0 RÉSOLUTION, CONCIERGERIE ÉDIFICE MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu deux offres pour le contrat d'entretien ménager de l'édifice municipal :

Mme Jocelyne Larose : 125.00\$/par semaine

Mme Diane Goupil : 118.75\$/par semaine

**PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE :** la Municipalité de Saint-Camille accepte l'offre de Mme Diane Goupil de Saint-Camille pour un montant de 118.75\$ par semaine;

**QUE** le contrat d'entretien soit pour une période d'essai de 3 mois, à compter de 2 août 2010;

**QUE** toutes les modalités du contrat sont contenues dans un devis des tâches ménagères.

**ADOPTÉE, (résolution no. 173-08-10)**

#### **10.0 RÉSOLUTION, DEMANDE D'APPUI DES MUNICIPALITÉS AVOISINANTES POUR NOTRE PROJET « PLACE DU VILLAGE »**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille travaille de concert avec l'OBNL « Place du Village » en vue de relocaliser la bibliothèque municipale, et de développer une maison à vocation sociale et culturelle;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille va demander une aide financière dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations du Ministère de la Culture;

**CONSIDÉRANT QUE** les services qui seront offerts rejoignent une vaste clientèle de la MRC des Etchemins, et plus particulièrement de notre municipalité.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MME HÉLÈNE BERGERON, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE :** la Municipalité de Saint-Camille demande l'appui des municipalités de la MRC des Etchemins, et des organismes de Saint-Camille pour son projet de relocalisation de la bibliothèque, et le développement d'une maison à vocation sociale et culturelle.

**ADOPTÉE, (résolution no. 174-08-10)**

#### **11.0 DEMANDE, CLUB QUAD MASSIF DU SUD AUX FRONTIÈRES**

La directrice fait lecture d'une demande du Club Quad Massif du Sud aux Frontières relativement à un droit de passage pour les rues suivantes :

- Rang St-Joseph, de la route Ste-Sabine, à rue Fournier;
- Rue Fournier sur toute sa longueur jusqu'à la route 204 (rue Principale);
- Route 204 (rue Principale), de la rue Fournier jusqu'à station service;
- Rue de la Fabrique, de la route 204 (rue Principale) à la voie ferrée;

Il est convenu d'un commun accord de former un comité de travail conjointement avec le Club Quad et certains membres du conseil municipal. Présentement, deux personnes se sont jointes au comité, il s'agit de MM. Donald Houle et Jocelyn Pouliot, d'autres membres s'ajouteront pour former ce comité. L'enjeu de ce comité sera de trouver des solutions à la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux. La date de la première rencontre sera fixée dans les prochaines semaines, c'est un dossier à suivre..

#### **12.0 RÉSOLUTION, APPEL D'OFFRES, DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS ET COURS**

Appel d'offres - trottoirs

**CONSIDÉRANT QUE** la contrat de déneigement des trottoirs municipales a pris fin en mars dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** La Municipalité souhaite procéder par appel d'offres publiques, et demande des soumissions pour la saison hivernale 2010-2011 pour 1 an;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE BERGERON, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)** que la Municipalité de Saint-Camille demande des soumissions par appel d'offres publiques pour le déneigement des trottoirs, hiver 2010-2011, pour une période d'un an.

**QUE** toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document disponible à la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis au 217, rue Principale, à St-Camille, à compter du 16 août prochain.

**QUE** les soumissionnaires devront déposer leur offre dans une enveloppe scellée au plus tard le 13 septembre, 16h30, et seront ouvertes le même jour à 16h31.

**ADOPTÉE, (résolution no.175-08-10)**

Appel d'offres cours :

**CONSIDÉRANT QUE** la contrat de déneigement des cours municipales a pris fin en mars dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** La Municipalité souhaite procéder par appel d'offres publiques, et demande des soumissions pour la saison hivernale 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 pour 3 ans;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)** que la Municipalité de Saint-Camille demande des soumissions par appel d'offres publiques pour le déneigement des cours municipales, hivers 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, pour une période de 3 ans.

**QUE** toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document disponible à la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis au 217, rue Principale, à St-Camille, à compter du 16 août prochain.

**QUE** les soumissionnaires devront déposer leur offre dans une enveloppe scellée au plus tard le 13 septembre, 16h30, et seront ouvertes le même jour à 16h31.

**ADOPTÉE, (résolution no.176-08-10)**

### **13.0 DEMANDE, SOUPER BÉNÉFICE RADIO-BELLECHASSE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille a reçu une demande relativement au souper-bénéfice de radio Bellechasse pour l'achat de quatre billets ;

**CONSIDÉRANT QUE** la radio communautaire est très importante pour la région des Etchemins et de Bellechasse, et que c'est un moyen de communication avec sa population depuis 18 ans.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL VERMETTE, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille achète sept billets pour le souper-bénéfice de Radio Bellechasse qui se tiendra le 26 août prochain à St-Lazare. Le coût pour chaque billet est de 75\$.

**ADOPTÉE, (résolution no.177-08-10)**

**14.0 RÉSOLUTION – DEMANDE D'UNE RENCONTRE AVEC « LES ACTIVITÉS POPULAIRES LELLIS INC.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille souhaite rencontrer l'OBNL « Les Activités Populaires Lellis Inc. » relativement au rapport final des fêtes du Centenaire, et au livre du Centenaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** les argents amassés lors des fêtes du Centenaire selon une résolution adoptée antérieurement devaient être remis à la Municipalité de Saint-Camille, et que le déficit devait être payé par la municipalité, si déficit il y avait;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille veut fixer une date de fermeture du bilan des fêtes et du livre du Centenaire, afin de ne pas lier indéfiniment la Municipalité de Saint-Camille face à un éventuel déficit lors de la sortie du livre.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille demande une rencontre avec le conseil d'administration de l'OBNL : « Les Activités Populaires Lellis Inc. » pour discuter des aspects financiers (bilan de fermeture des fêtes du Centenaire, sortie du livre du Centenaire), et de fixer une date de fermeture du bilan des fêtes.

**ADOPTÉE, (résolution no. 178-08-10)**

**15.0 RÉPARATION DE LA NIVELEUSE**

**CONSIDÉRANT QUE** la niveleuse est brisée et que cet équipement est primordial pour la réparation de nos chemins municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons demandé des cotations pour la réparation de la niveleuse à deux soumissionnaires;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille mandate M. Jean-Claude Vachon pour surveiller l'ouverture de la transmission et la réparation de celle-ci;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL VERMETTE, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille approuve la réparation de la niveleuse pour un coût maximum de 20,000\$.

**ADOPTÉE, (résolution no.179-08-10)**



## **16.0 RÉSULTATS PROVISOIRES – FESTI-QUAD**

Le bilan provisoire du Festi-Quad a été remis aux élus, il indique un profit net de 14,175.85\$. Le bilan définitif sera remis dans les prochaines semaines.

### **Facture pour la location d'un camion réfrigéré**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille paye la facture de location du camion réfrigéré utilisé lors du Festi-Quad. Le coût de cette facture s'élève à 605.01\$.

**ADOPTÉE, (résolution no.180-08-10)**

### **Party des bénévoles :**

Le party des bénévoles aura lieu possiblement le 25 septembre prochain.

## **17.0 LETTRE DE COMMANDITE, FÊTE DE NOËL DES ENFANTS**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille commandite le cercle des Fermières de Saint-Camille pour l'organisation de la fête de Noël des enfants qui aura lieu en décembre 2010. Le montant de la commandite s'élève à 200.00\$.

**ADOPTÉE, (résolution no.181-08-10)**

## **18.0 SUIVI DU PROJET DE LA ROUTE 204**

Nous attendons une réponse du Ministère des Transports quant à l'ajout de gravier dans le rang St-Joseph, (chemin de détour à préparer vs projet de la route 204).

## **19.0 RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE**

### **Voirie :**

M. Marcel Bégin mentionne que les travaux dans le rang 2 Ouest seront effectués en août prochain. Nous avons reçu de notre députée de Bellechasse, Mme Dominique Vien, un montant de 31,000\$ qui servira à la réfection de quelques sections de rangs.

### **Démission de M. Jocelyn Pouliot :**

M. Jocelyn Pouliot mentionne qu'il va remettre sa démission à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain. Il adresse ses remerciements aux citoyens présents.

#### Secteur incendie :

M. Marcel Vermette mentionne qu'un descriptif des tâches du chef pompier (directeur incendie) sera préparé en vue de la prochaine séance de travail. Nous discuterons également du poste de préventionniste de la MRC des Etchemins.

#### Le maire :

Le maire, M. Adélarde Couture indique qu'il a assisté à plusieurs rencontres : une rencontre avec le Centre Local d'emploi relativement au projet conjoint d'embauche de l'Agent de développement, ce projet se terminera à l'automne, et le contrat ne sera pas renouvelé par le Centre Local d'emploi. Une rencontre à la MRC des Etchemins, une rencontre sur les forêts privées, une rencontre sur le dossier de la route 281, et une réunion de travail du conseil municipal. Il fait un bref résumé de ces rencontres.

#### Location du bac en métal – à Multi-Segments :

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL VERMETTE, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille accepte de louer un bac en métal de 6 verges cubes à la compagnie Multi-Segments pour 1 an. Le coût de location sera pour le prix chargé par la MRC de Bellechasse pour la vidange du bac.

**ADOPTÉE, (résolution no.182-08-10)**

#### **20.0 CORRESPONDANCE**

##### Lettre demande de commandite – Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide Beauce-Etchemin

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE** La Municipalité de Saint-Camille commandite le Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide Beauce-Etchemin pour un montant de .10\$/per capita, ce qui représente un montant de 90\$.

**ADOPTÉE, (résolution no.183-08-10)**

##### Formation pompier 1 – ascenseur brisé

La directrice mentionne avoir reçu un appel de la Municipalité de Saint-Magloire relativement à une réclamation suite à un bris d'ascenseur au Manoir des Sages de St-Magloire lors d'une formation en pompier 1.

Nous soumettrons ce dossier à la MRC des Etchemins quant à la responsabilité du formateur lors de bris d'équipements et la couverture d'assurances de la MRC. C'est un dossier à suivre.

##### Lettre d'Hydro-Québec : « Mieux Consommer »

Lecture est faite d'une lettre d'invitation relativement au dévoilement des résultats de la campagne régionale « Mieux Consommer ». Cet événement aura lieu le jeudi 9 septembre 2010, à 11h30 au Georgesville de St-Georges.

Il est convenu d'un commun accord que Mme Thérèse Blanchet assiste à ce dîner.

#### Lettre Ministère des Transports

Lecture est faite d'une lettre du Ministère des Transports relativement au creusage de fossés aux abords de la route de la rivière St-Jean. Il est mentionné que le Ministère a ajouté ces travaux à sa planification 2010, et ils seront effectués selon les disponibilités budgétaires.

#### Lettre du Ministre délégué aux Transports

La directrice fait lecture de deux lettres du Ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan relativement à une aide financière de 30,988\$ que la municipalité de Saint-Camille recevra pour l'amélioration du réseau routier municipal.

#### **21.0 VARIA :**

- A)
- B)
- C)

#### **22.0 QUESTION(S) DE L'ASSISTANCE**

Les questions de l'assistance.

#### **23.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Marcel Vermette propose la levée de l'assemblée à 22H35.

\_\_\_\_\_  
Maire, Adélarde Couture

\_\_\_\_\_  
Directrice générale, Nicole Mathieu

---